

2016

**REGLEMENT DES CONCOURS
D'OBEISSANCE -CLASSE II
(Programme F.C.I.)**



**CENTRALE
CANINE**

COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS
DE BERGER
ET DE GARDE

CLASSE 2

EXERCICE 2.1

Absence couchée en groupe (2 minutes) Conducteurs hors de vue.

[Coeff . 2]

Commandements : « Couché », « Reste », « Assis »

Réalisation : L'exercice commence quand tous les conducteurs du groupe sont en rang à environ 3 m les uns des l'autres avec leur chien en position de base et que le commissaire annonce « l'exercice commence ». L'exercice se termine quand les conducteurs sont revenus à leurs chiens, que tous les chiens ont repris leur position de base et que le commissaire annonce « Exercice terminé ».

Les commandes pour coucher Les chiens à partir de la position de base sont réalisés l'un après l'autre. Les chiens devront se coucher de la gauche vers la droite et s'asseoir de la droite vers la gauche de telle sorte que le premier à se coucher sera le dernier à s'asseoir. Le commissaire donne l'autorisation de donner les commandements. Les conducteurs partent ensemble se mettre hors vue des chiens et restent cachés pendant 2 minutes. La période de 2 minutes commence quand tous les conducteurs sont hors vue. Les chiens restent couchés soumis à des distractions, par exemple une personne slalome entre les chiens. Quand les 2 minutes se sont écoulées, les conducteurs sont invités à revenir ensemble dans le ring et à s'aligner dans le ring. Il est alors demandé aux conducteurs d'aller derrière leur chien, en passant à une distance de 0,5 m environ, et de s'arrêter environ 3 m derrière leur chien et de faire demi-tour. Les conducteurs sont alors invités à se placer à côté de leur chien, et il leur est demandé de mettre leur chien en la position de base, un par un.

Les conducteurs doivent se rappeler qu'ils ne doivent pas donner leurs ordres trop forts. Cela influencer les autres chiens et serait sévèrement pénalisé. Il devrait y avoir au moins trois chiens dans un groupe, mais pas plus de six.

Directives : Un chien qui ne se couche pas (2 commandements), se lève ou s'assoit alors que les conducteurs sont hors vue, ou rampe de plus de la longueur de son corps ou se roule sur le dos perd son exercice (0 points). Si le chien s'assoit ou se lève après la période de 2 minutes mais que les conducteurs sont déjà alignés dans le ring, pas plus de 5 points pourront être attribués. Si le chien se déplace, l'exercice est perdu (0 points).

Tout mouvement doit être clairement pénalisé. Si le chien aboie 1 à 2 fois, 1 à 2 points sont déduits ; s'il aboie la plupart du temps, l'exercice est raté (0 points). Toute instabilité, comme le transfert du poids du corps d'un côté à l'autre, doit être pénalisé. Le chien est autorisé à tourner la tête et à regarder autour de lui, il autorisé à montrer de l'intérêt s'il y a une distraction ou un bruit dans ou à l'extérieur du ring. Cependant, cela ne doit pas donner une impression d'instabilité ou d'anxiété. Si un chien se lève et va près d'un autre chien, de telle sorte qu'on craint une forte perturbation ou une agression, l'exercice doit être arrêté et repris pour tous les chiens sauf celui à l'origine de la perturbation.

Si le chien réagit (se couche ou s'assoit) avant le commandement du conducteur (par exemple sur le commandement « couché » ou « assis » d'un voisin), pas plus de 8 points ne pourront être attribués. Si le chien à réagi trop tôt (s'assoit ou se couche), il doit rester dans cette position, recommander

entraîne la perte de l'exercice. Si le chien s'assoit seul et se couche, pas plus de 5 points lui seront attribués.

Pas plus de 7 points ne peuvent être attribués si le chien se couche sur le côté (flanc) ou s'il ne s'assoie pas.

EXERCICE 2.2

Suite au pied

[Coeff . 3]

Commandements : "Au pied"

Réalisation : La suite au pied est réalisé à différentes allures, au pas normal, lent et rapide avec des $\frac{1}{4}$ tours, des $\frac{1}{2}$ tours et des arrêts. Le chien doit également être jugé quand le conducteur avance ou recule de 2 ou 3 pas, ou sur une courte distance de quelques pas en arrière (5-8). *Les directives générales décrivent de manière plus détaillée la suite au pied.*

Tous les chiens dans une épreuve ou une compétition doivent faire la suite au pied selon le même schéma.

Directives : Un chien qui abandonne son conducteur ou le suit à une distance de plus de 0.5 pendant la majeure partie de l'exercice, perd l'exercice (0point). Si le chien se déplace lentement, seulement 6-7 points pourront être donnés. Le manque de contact et les commandements supplémentaires sont des fautes. Les travers (non parallèle) lors de la position au pied entraînent une perte d'environ 2 points. Ralentir et ou s'arrêter avant, pendant ou après les changements de direction sera pénalisé. Une perte de points peut avoir lieu si un chien marche très près de son conducteur de telle sorte qu'il perturbe ou gêne le conducteur, plus de points encore seront retirés si le chien s'appuie et touche conducteur. Pendant les pas arrière, si le chien ne reste pas parallèle au conducteur, 1 à 2 points seront déduits.

EXERCICE 2.3

Debout et/ou assis et/ou couché pendant la marche

[Coeff . 3]

Commandements : "Reste", "Assis", "Couché", "Au pied" (3 fois)

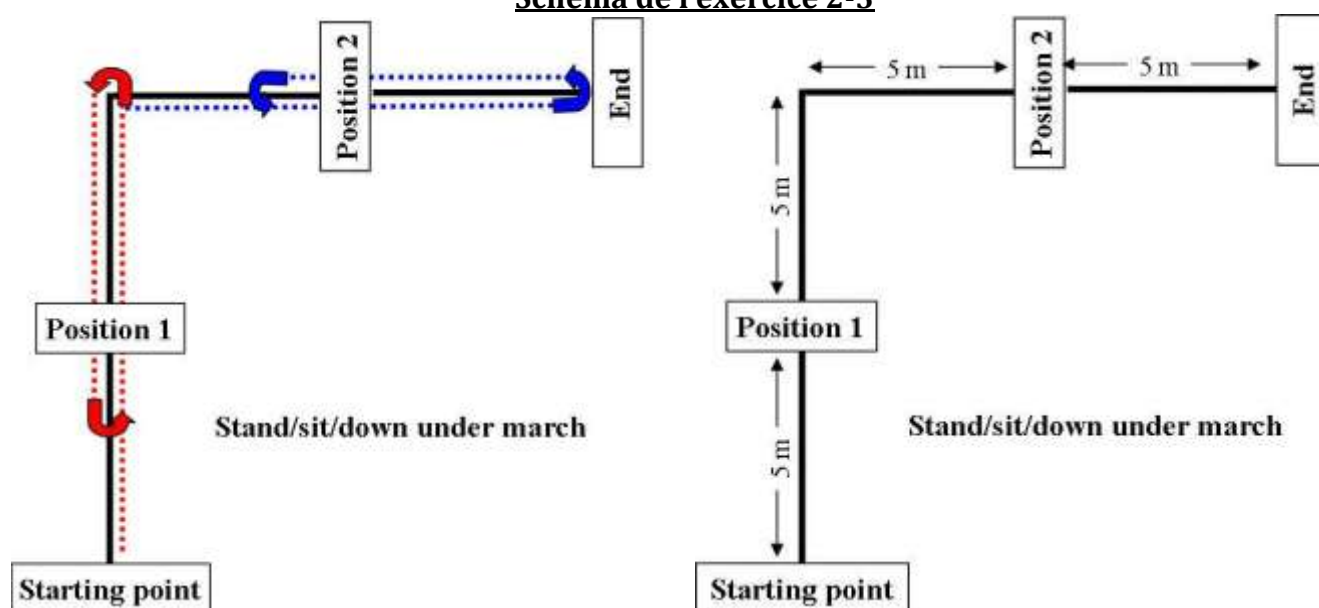
Réalisation : L'exercice est réalisé selon le schéma ci-dessous. Le juge décidera la compétition lesquelles des 2 positions seront effectuées et dans quel ordre. Tout en marchant, le conducteur commande, sur instruction du commissaire, au chien de prendre position (debout/assis/couché) et ensuite de prendre la deuxième position. L'allure devrait être un pas normal. Il y a un virage à gauche ou un virage à droite, le sens de rotation étant identique pour tous les concurrents. Les emplacements de ces changements de direction (gauche/droite, 90°) devront être indiqués par des petits cônes. L'ordre des positions et l'ordre de tourner à gauche ou à droite peuvent varier mais devraient être les mêmes pour tous les chiens d'une compétition.

Le commissaire donnera au conducteur les autorisations de départs, de blocage en position debout/assis/couché, de demi-tour et d'arrêt à la fin. Les changements de direction aux cônes seront faits sans autorisation. Les blocages se feront approximativement au milieu (5 m) d'une ligne droite de 10 m. Le conducteur continue à marcher 5 m (approximativement jusqu'au prochain changement de direction), fait demi tour au commandement du commissaire, continue à marcher en direction du chien, passe à côté du chien à une distance d'environ 0,5 m en laissant le chien à sa

gauche, continue à marcher sur environ 2 m, fait demi-tour sur ordre du commissaire et retourne à son chien. Quand il a rejoint son chien, le conducteur commande son chien au pied sans s'arrêter. Ils continuent à marcher jusqu'au changement de direction (5m), tournent à gauche/droite et continuent à marcher en direction du marqueur suivant. L'exercice continue similairement à la première partie d'exercice. L'exercice se termine lorsque le commissaire a donné un ordre d'arrêt et annonce "Exercice terminé".

Les positions debout, assis et couché devront être parallèle à la ligne imaginaire reliant le point de départ/ point de changement de direction/point arrivé. La distance entre le chien et le point de changement devra être d'environ 0.5 m, en prenant en considération la taille du chien. Les angles devront être à 90°, et non arrondis. Le conducteur et le chien devront passer à droites des cônes formant les angles, les laissant ainsi sur le côté gauche.

Schéma de l'exercice 2-3



Directives : Pour obtenir des points à cet exercice, au moins une position doit être effectuée. Si le chien s'arrête une fois dans une mauvaise position (ex : s'assoit au lieu de couché), ou si le chien manque une position, pas plus de 7 points seront attribués à l'exercice. Le chien manque une position s'il prend une mauvaise position, s'il avance de plus de la longueur de son corps après le commandement, si le conducteur donne un second commandement, ou s'il y a un gros geste de la main ou un fort langage corporel est utilisé sur la position.

Si le chien rate complètement sont arrêt lors d'une position, par exemple s'il ne s'est pas arrêté quand le conducteur a fait demi-tour, l'exercice est perdu (0 points). Un second commandement peut être utilisé pour arrêter le chien et si le chien s'arrête avant que le conducteur ait rejoint le prochain changement de direction, l'exercice peut continuer, mais pas plus de 6 points peuvent être attribués.

Lors du jugement, l'attention doit être portée sur la suite au pied ainsi que sur le parallélisme des positions (debout/assis/couché) par rapport à la ligne imaginaire reliant le point de départ/changement de direction/fin.

Bouger, s'arrêter/s'asseoir/se coucher lentement, ne pas prendre des positions bien droites, une mauvaise suite au pied, des changements d'allure, arrondir les angles, et ne pas garder la bonne trajectoire (parallèle à la ligne imaginaire reliant les marqueurs) et se retourner pour regarder le chien sont des fautes. La pénalité pour ce genre de fautes est de 1 - 4 points. Si le conducteur passe du mauvais côté du chien, 1 point sera déduit.

Aucun commandement supplémentaire n'est autorisé sur les positions. Tout geste de la main ou langage corporel sur les commandements debout/assis/couché sont de graves fautes, et seront sévèrement pénalisés. En fonction de leur intensité et de leur durée, la pénalisation sera de 3 - 5 points ou fera perdre la position.

EXERCICE 2.4

Rappel avec blocage "Debout"

[Coeff . 4]

Commandements : "Couché", ("Reste"), "Viens", "Debout" OU geste de main, "Viens", ("Au pied")
[Geste de main : une ou les deux mains peuvent être utilisées]
Le conducteur doit informer le juge s'il utilise la voix ou geste. A la présentation.

Réalisation : Le conducteur commande au chien de se coucher et marche environ 25-30 m dans la direction indiquée et fait demi-tour au chien. Sur autorisation du commissaire, le conducteur rappelle le chien. Le conducteur commande le blocage à son chien, quand le chien a couvert approximativement la moitié de la distance. Quand cela lui est demandé, (après environ 3 secondes) le conducteur rappelle à nouveau son chien en position au pied. Le commissaire indique au conducteur seulement quand rappeler le chien. Le conducteur donne les commandements blocage sans autorisation au niveau des marqueurs. Un commandement verbal de blocage ou un geste est autorisé. Le nom du chien peut être combiné avec l'ordre du rappel, mais le nom et le commandement doivent être bien combinés ensemble et ne doivent pas donner l'impression d'être 2 commandements séparés.

Directives : Il est important que le chien réponde spontanément au commandement de rappel. Le chien doit revenir à une bonne vitesse et conserver son allure, au moins un trot rapide. Des mouvements lents sont des fautes. La race doit être prise en considération pour le jugement de la vitesse. Le chien doit commencer son arrêt immédiatement au commandement. Quand on évalue le blocage, la vitesse du chien doit également être prise en considération. Il peut y avoir une légère tolérance pour sur l'arrêt immédiat pour un chien rapide, mais pas pour un chien lent. Pour obtenir tous les points, pour l'arrêt, pas plus d'une longueur de corps peut être dépassée entre le moment Du commandement et l'arrêt. Pour obtenir des points pour l'arrêt pas plus de 3 longueurs de corps ne peuvent être dépassées. Si plus de 2 commandements de rappel en tout, sont donnés, 7 points au maximum seront attribués. Un troisième rappel sur une position entrainera la perte de l'exercice ainsi que 2 rappels sur les 2 positions. Si le chien rate la position (s'arrête après 3 longueurs de corps), pas plus de 7 points seront attribués. S'il n'y a aucune tentative d'arrêt, l'exercice est perdu (0 points). Si le chien s'arrête dans une mauvaise position, pas plus de 7 points ne peuvent être

attribués. Si le chien avance s'assoit ou se lève avant le premier commandement de rappel, pas plus de 8 points ne peuvent être attribués. Si le chien avance de plus d'une longueur de corps avant le premier de rappel, l'exercice est perdu (0 points).

EXERCICE 2.5

Envoi en avant dans le carré et rappel

[Coeff . 4]

Commandements : « En avant », [« A Droite/à gauche » et/ou geste de la main], (« Reste), « Couché », « Viens ».

Réalisation : A la présentation, le conducteur informe le juge s'il demandera au chien de se bloquer d'abord, avant de se coucher dans le carré ou s'il le couchera directement dans le carré.

Lorsque le commissaire l'autorise, le conducteur dirige le chien dans un carré de 3m x 3m qui est situé à environ 23 m du point de départ. Le chien doit se rendre dans le carré par le chemin le plus court et doit rentrer dans le carré par devant.

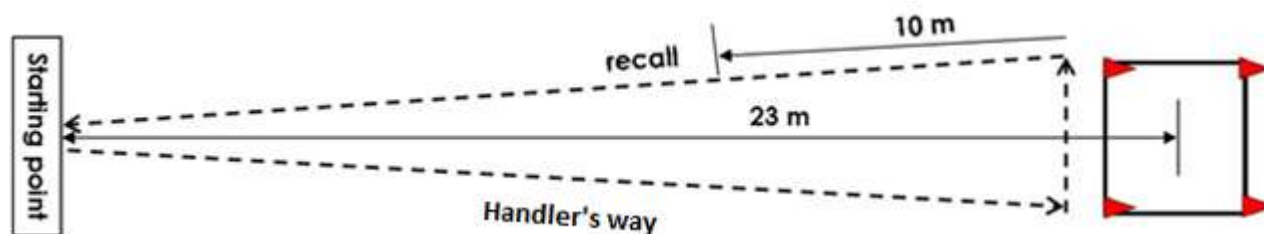
Lorsque le chien atteint le carré, le conducteur commande au chien soit de se bloquer en position debout puis se couché ou directement se coucher. S'il est demandé au chien de se bloquer, la position debout doit être claire et stable, avant que la position couchée soit donnée.

Quand on le lui demande, le conducteur marche dans la direction du cône du côté droite du carré. Lorsque le conducteur arrive à une distance d'environ 2 m du cône, il lui est demandé de tourner à gauche et après environ 3 m de tourner une nouvelle fois à gauche, afin de revenir vers le point de départ. Après environ 10 m de ce second virage, il est demandé au conducteur de rappeler le chien tout en continuant de marcher vers le point de départ. Quand il a atteint le point de départ, il lui est demandé de s'arrêter.

Dans la mesure où Le conducteur utilise l'option de blocage, avant le « couché », pas plus de 4 commandements sont autorisés, dans l'option « couché » directement, 3 commandements sont autorisés. Si le chien doit être redirigé, un geste bref de la main peut être associé au commandement de direction.

La taille du carré est de 3m x 3m. La distance entre le milieu du carré et le point de départ est d'environ 23 m. Des cônes (env. 10 - 15 cm de haut) marquent chaque coin du carré. Des lignes visibles (comme des rubans, des lignes à la craie, des bandes) doivent relier les cônes sur leur côté extérieur. Il devrait y avoir au moins une distance d'environ 3-5 m des bords du carré aux bords du ring les plus proches.

Schéma de l'exercice 2.5



Directives : La volonté du chien à suivre les directions et les commandements, la vitesse du chien et le chemin le plus court doivent être pris en compte. Pour avoir 10 points, le conducteur ne doit pas utiliser plus de 4 commandements pendant cet exercice, dans la mesure où le conducteur utilise l'option blocage, avant le « couché », sinon le conducteur peut commander directement au chien de ce coucher et ainsi n'utiliser que 3 commandements. Le chien doit suivre les commandements (par ex, si un commandement de blocage dans le carré est donné il doit se bloquer, et s'il lui est demandé de se coucher directement, il doit le faire).

Si le conducteur bouge (fait un pas dans n'importe quelle direction) en donnant ses commandements, l'exercice est perdu (0 points). Si le conducteur bouge exagérément (langage corporel) pas plus de 8 points seront attribués. Toute initiative du chien sera pénalisée (exemple : si le chien s'arrête ou se couche sans commandement). Si le chien se couche en dehors du carré, l'exercice est perdu. Si le chien est déjà couché, aucun commandement de redirection n'est autorisé. Pour obtenir des points, aucune partie du chien, excepté la queue, ne doit être en dehors du carré.

L'exercice est perdu si le chien se met assis ou debout avant que le conducteur ne tourne pour la deuxième fois. Pas plus de 5 points seront attribués, si le chien se lève (assis ou debout) après le conducteur tourne pour la deuxième fois et avant le rappel. Si le chien rampe dans le carré, pas plus de 7 points seront attribués. S'il se déplace et sort du carré avant le rappel, l'exercice est perdu. Si le chien se déplace très lentement, pas plus de 6 points seront attribués.

Un second commandement de rappel, de blocage ou de couché entraînera la perte de 2 points par commandement. L'exercice est perdu si l'un de ces commandements doit être donné une troisième fois. Les gestes de la main ne sont autorisés que si le chien doit être redirigé. Un geste de la main donné quand le chien est à côté du conducteur coûte 2 points.

Si le chien prend la mauvaise position dans le carré, 3 points seront ôtés et si la position de blocage n'est pas claire, il y aura 2 points de pénalités. La pénalité pour les commandements supplémentaires de direction dépend de leur intensité et la volonté du chien à suivre les ordres donnés, et donc la pénalité peut être de 1 ou 2 points.

Montrer au chien la direction (par exemple le carré) ou toucher le chien au point de départ entraîne la perte de l'exercice.

EXERCICE 2.6

Objet directionnel

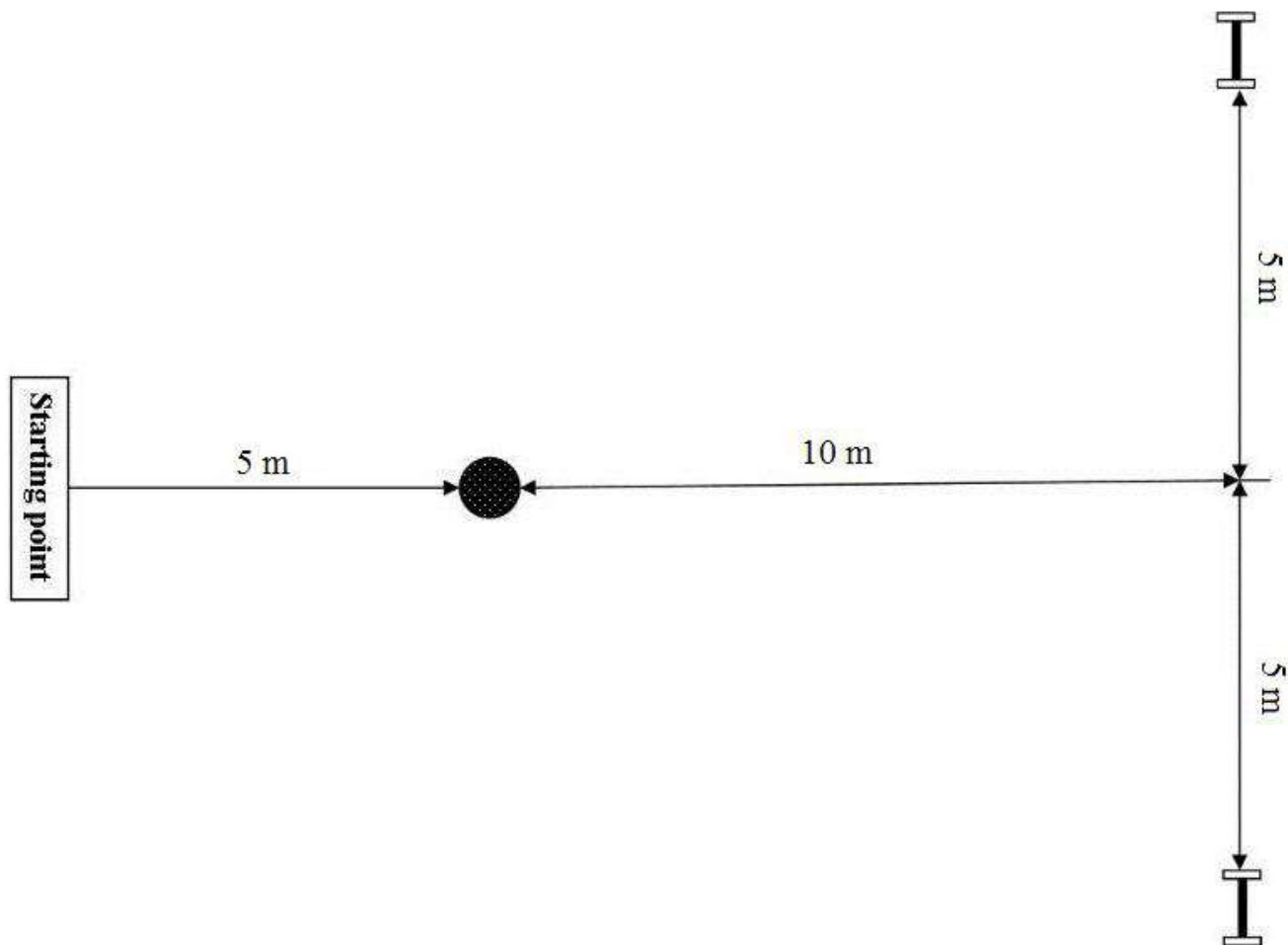
[Coeff. 3]

Commandements : « Au pied », « reste », « Droite/gauche » et/ou gestes de main, « Apporte », « Donne », (« Au pied »).

Réalisation : Le conducteur et son chien se placent au point de départ, à une distance d'environ 5 m. face à un marqueur. Ce marqueur est situé à environ 10 m du centre de la ligne imaginaire entre 2 apportables, et le point de départ est à environ 15 m de cette ligne. Le commissaire place deux apportables sur une ligne à environ 10 m l'un de l'autre de manière à ce qu'ils soient visible facilement. L'apportable qui doit être rapporté (gauche ou droite) est posé le premier.

Il est demandé au conducteur de marcher avec son chien du point de départ vers le marqueur, de le dépasser (1-2m), de faire demi-tour au commandement du commissaire après quoi il devrait bloquer le chien en position debout, face au point de départ. Le conducteur quitte son chien, retourne au point de départ et se retourne face aux apportables. Le conducteur ne doit pas s'arrêter quant il quitte son chien. Après environ 3 secondes, il est demandé au conducteur de diriger son chien vers l'apportable qui aura été déterminé par tirage au sort, et Le chien devra rapporter et donner l'apportable correctement. Le commande de direction (droite/gauche) et le commandement de rapport devront être donnés rapprochés, ainsi, un commandement de rapport tardif sera tardif sera interprété comme un second commandement.

Schéma de l'exercice 2.6



Directives : L'accent devrait être mis sur la volonté du chien à suivre les commandements de rapport /direction, la vitesse du chien et le fait qu'il prenne le plus court chemin pour aller chercher le bon apportable.

Montrer les directions au chien ou toucher le chien au point de départ fera perdre de l'exercice (0 point). Pour obtenir des points à cet exercice, le chien doit rester au marqueur jusqu'à ce qu'il soit commandé d'aller chercher l'apportable. Un chien qui se couche, s'assoit ou bouge au marqueur, ne peut obtenir plus de 8 points. Si le chien bouge de plus de la longueur de son corps une fois au blocage avant le commandement, l'exercice est perdu (0 points).

Si le chien va vers le mauvais apportable, est arrêté et redirigé vers le bon, et rapporte le bon, il y a aura 3 points de pénalisation. Si le chien est redirigé du mauvais apportable sans être stoppé,

2 points seront déduits. Si le mauvais apportable est ramassé, l'exercice est perdu (0 points).

La pénalité pour les commandements supplémentaires de direction ou de redirection dépend de leur intensité et de la volonté du chien à obéir aux commandements. Elle peut être de 1 à 2 points par commandement.

Pour les tombés d'apportable, les mâchonnages voir les directives générales de jugement.

EXERCICE 2.7

Odorat et rapport

[Coeff. 4]

Commandements : « Cherche/Apporte », « Donne », (« Au pied »).

Réalisation : Le conducteur se place au point de départ avec son chien en position de base. Le commissaire annonce le début de l'exercice et donne au conducteur l'objet en bois (10 cm x 2 cm x 2 cm), qui a été marqué au préalable avec une identification. Le conducteur peut prendre l'objet dans ses mains pendant environ 10 secondes. Le chien n'est pas autorisé à toucher ou sentir l'objet à cette étape. Le commissaire demande au conducteur de rendre l'objet et de se retourner. Le conducteur décide si le chien doit voir ou pas la pose les objets. Un commandement de blocage ou de mise en place est autorisé. Le commissaire va placer l'objet du conducteur, sans le toucher, avec 5 autres objets similaires sur le sol à une distance d'environ 10 m du conducteur. Le commissaire place les 5 autres objets avec les mains et donc les touchent. Les objets sont placés en cercle ou à l'horizontale, à une distance d'environ 25 cm les uns des autres. Les objets seront placés selon le même schéma pour tous les compétiteurs, mais la position de l'objet du conducteur peut varier. Dans le cas de la ligne horizontale l'objet du conducteur ne devra pas être situé à chaque extrémité de la ligne.

Il est demandé au conducteur de se retourner et de commander au chien de rapporter l'objet marqué. Le chien doit trouver l'objet du conducteur, le rapporter et le donner au conducteur en suivant les directives générales.

Le chien est autorisé à travailler environ 30 secondes, si le travail est actif et ininterrompu. Il devrait y avoir 6 nouveaux objets pour chaque compétiteur.

Directives : L'accent devra être mis sur la volonté du chien à travailler et sur sa vitesse. Si le chien ramasse un mauvais objet une fois mais rapporte le bon, pas plus de 7 points pourront être attribués. L'exercice est perdu (0 points), si le chien renifle ou touche l'objet au début de l'exercice avant de l'avoir redonné au commissaire, si un commandement est donné quand le chien est sur les objets, ou si le chien ramasse un mauvais objet une deuxième fois. L'exercice n'est pas raté, si le chien sent les objets lors de sa recherche pour identifier le bon objet.

Pour les tombés, les mâchonnages voir les directives générales de jugement.

EXERCICE 2.8

Positions à distance

[Coeff . 4]

Commandements : « Couché », « Reste », « Assis », « Debout », « Couché »
et/ou gestes de main.

Réalisation : Le chien doit changer de position 6 fois (Assis/debout/couché) selon les commandements du conducteur tout restant à sa place d'origine. Une limite est constituée par une ligne imaginaire reliant deux marqueurs dans le dos du chien. Le conducteur commande à son chien de se coucher au point de départ devant la ligne imaginaire. Le conducteur quitte le chien et va à une place désignée à environ 10 m devant le chien, et se retourne. L'ordre des positions devra toujours être **Assis - Debout - Couché** ou **Debout - Assis - Couché** et donc la dernière position est un couché. L'ordre des positions devra être le même pour tous les compétiteurs.

Le commissaire montre au conducteur l'ordre dans lequel le chien doit changer de position à l'aide d'un panneau ou les positions sont écrites ou dessinées ou d'un panneau électrique. Le commissaire doit se tenir à environ 3-5 m du chien et de telle sorte qu'il ne voit pas le chien quand il donne les instructions. Le commissaire doit changer la position toutes les 3 secondes environ.

Le conducteur peut utiliser les commandements verbaux et gestuels lorsque le chien est à distance, mais ils doivent être courts et utilisés simultanément. Après le dernier commandement couché, le conducteur retourne à son chien et lui demande de s'asseoir, sous les ordres du commissaire.

Directives : L'accent devrait être mis sur la vitesse d'exécution des positions, la clarté des positions, la façon dont des positions sont tenues et sur les déplacements du chien. Pour obtenir des points, le chien ne doit pas avoir bougé de son point de départ, au total, de plus de la longueur de son corps (dans toutes les directions). Tous les mouvements sont additionnés (avant, arrière, latéralement...). Si le chien rate une position sur les 6, pas plus de 7 points lui seront attribués et si le chien rate 2 positions, pas plus de 5 points. Donc si le chien saute une position et prend plutôt la position suivante, pas plus de 5 points ne seront attribués. Si le chien avance d'une longueur de corps, il ne pourra obtenir plus de 5. Le chien doit changer de position au moins 4 fois aux commandements pour obtenir des points.

Si le chien s'assoit avant le retour du conducteur, pas plus de 8 points lui seront attribués. Une utilisation intensive de la voix ou de gestes exagérés ou trop longs seront pénalisés (Voir règles générales.)

Pas plus de 8 points ne seront attribués si le chien a besoin de 2 commandements pour changer de position. Désobéir à ce deuxième commandement conduit à la perte de la position. Le premier commandement supplémentaire sur une position coûte 2 points, mais les suivants 1 point.

Il est possible d'avoir des points sur cet exercice seulement si 3 ou 4 des positions sont réalisées après un seul commandement supplémentaire, si le commandement supplémentaire est exécuté immédiatement, et conduit à la bonne position, clairement exécutée et que le reste de l'exercice est excellent.

EXERCICE 2.9

Saut de haie Et rapport d'apportable métallique

[Coeff . 3]

Commandements : « Saute », « Apporte » et « Donne » (« Au pied »).

Réalisation : Le conducteur est placé devant une haie à une distance d'environ 2-4 m (au choix du conducteur) avec le chien assis en position de base. Le commissaire donne l'apportable au conducteur, lui commande de l'envoyer de l'autre côté de la haie. Sous les ordres du commissaire, le conducteur commande à son chien de sauter la haie, de rapporter l'objet et de faire le retour. Le commandement de rapport, ne doit pas être donné après que le chien ait débuté son saut.

Directive : L'exercice commence en position de base et termine en position de base quand le chien a rendu l'apportable et que le commissaire a annoncé « exercice terminé ». Si le chien doit chercher l'apportable pendant un moment et qu'il travaille activement, aucun point ne sera ôté. Si le chien touche la haie, même légèrement, quand il saute la note maximale est 8 points. Si le chien prend appui sur la haie ou s'il ne saute pas à la fois l'aller ou au retour, l'exercice est perdu (0 points). Si le chien anticipe le commandement, il y aura 2 à 4 points de pénalité. Si un deuxième commandement est donné, il y aura de 2 points de pénalité. Si le chien part ou l'apportable est jeté, l'exercice est raté.

Pour les tombés d'apportable, les mâchonnages, voir les directives générales de jugement.

EXERCICE 2.10

Impression générale

[Coeff . 2]

Directives : Quand on juge l'impression générale, la volonté du chien à travailler et à obéir aux commandements est essentielle. L'harmonie et la précision sont aussi importantes que le naturel des mouvements du conducteur et de son chien. Pour obtenir une bonne notation le conducteur et son chien doivent faire équipe, montrer un plaisir mutuel de travailler ensemble et faire preuve de sportivité. Le comportement pendant et entre les exercices influence la notation de l'impression générale.

Si le chien n'est plus sous contrôle et abandonne son conducteur terrain pendant ou entre les exercices, mais reste sur le ring, aucun point ne sera attribués à l'impression générale. Si le chien s'oublie sur le ring, le chien est disqualifié.